



Expérimentation d'alternatives à l'achat pour les équipements

I. Perspectives Financières

C.Chevrier





Contexte

■ 2 modalités de financement d'un équipement :

- Achat « classique » de l'équipement et amortissement de l'investissement
- Location de l'équipement ou mise à disposition (alternative à l'achat)

■ Intérêt de la location si:

- Coût économique global plus intéressant sur la durée d'amortissement de l'équipement
- Fonctionnalités plus élevées sur la durée d'amortissement de l'équipement (flexibilité pour un appareil non pérenne, appareil fréquemment actualisé)

■ L'alternative à l'achat ne constitue pas un complément aux capacités d'investissement

- A hypothèse de recettes constantes, toute dépense de location (classe 6) vient minorer la capacité d'autofinancement et donc l'enveloppe d'investissement (classe 2)
 - équivalence entre la classe 6 et la classe 2 : nécessité de diminuer l'enveloppe d'investissements initialement prévue en fonction des dépenses transférées en exploitation
- Nécessité d'une analyse comparative précise pour vérifier que l'alternative à l'achat ne constitue pas une aubaine à court terme mais déficitaire à moyen terme



Démarche

■ Une démarche institutionnelle nouvelle et progressive

- Pas de précédent à l'échelle institutionnelle
- Nécessité d'une démarche progressive en termes d'équipements et d'enjeux financiers

■ Une démarche et des choix qui devront être objectivés :

- Analyse comparative systématique entre achat et location
- Contractualisation DG/ GH sur l'activité
- Evaluation médico-économique de la démarche et des choix effectués
- Poursuite et généralisation de la démarche en fonction des résultats de l'évaluation

■ Proposition d'initier la démarche en 2013 avec 3 catégories d'équipement :

- IRM
- Dialyse chronique
- Certains équipements de laboratoire dans un contexte particulier

Pour les IRM et les équipements de laboratoire:

- 
- Analyse du contexte et des conditions où la location pourrait être avantageuse
 - Analyse ad hoc pour chaque équipement



Alternative à l'achat et IRM

■ Analyse comparative ACHAT / LOCATION réalisée par l'AGEPS à partir des données réelles des marchés passés :

□ Hypothèses pour l'achat : 1 M€

- 1 upgrade (350 000 €) au bout de 5 ans
- Garantie 1 an + 98 500 € de maintenance
- Pas de frais financiers (la dette couvre des investissements nouveaux, le renouvellement est couvert par la CAF)

□ Hypothèses pour la location :

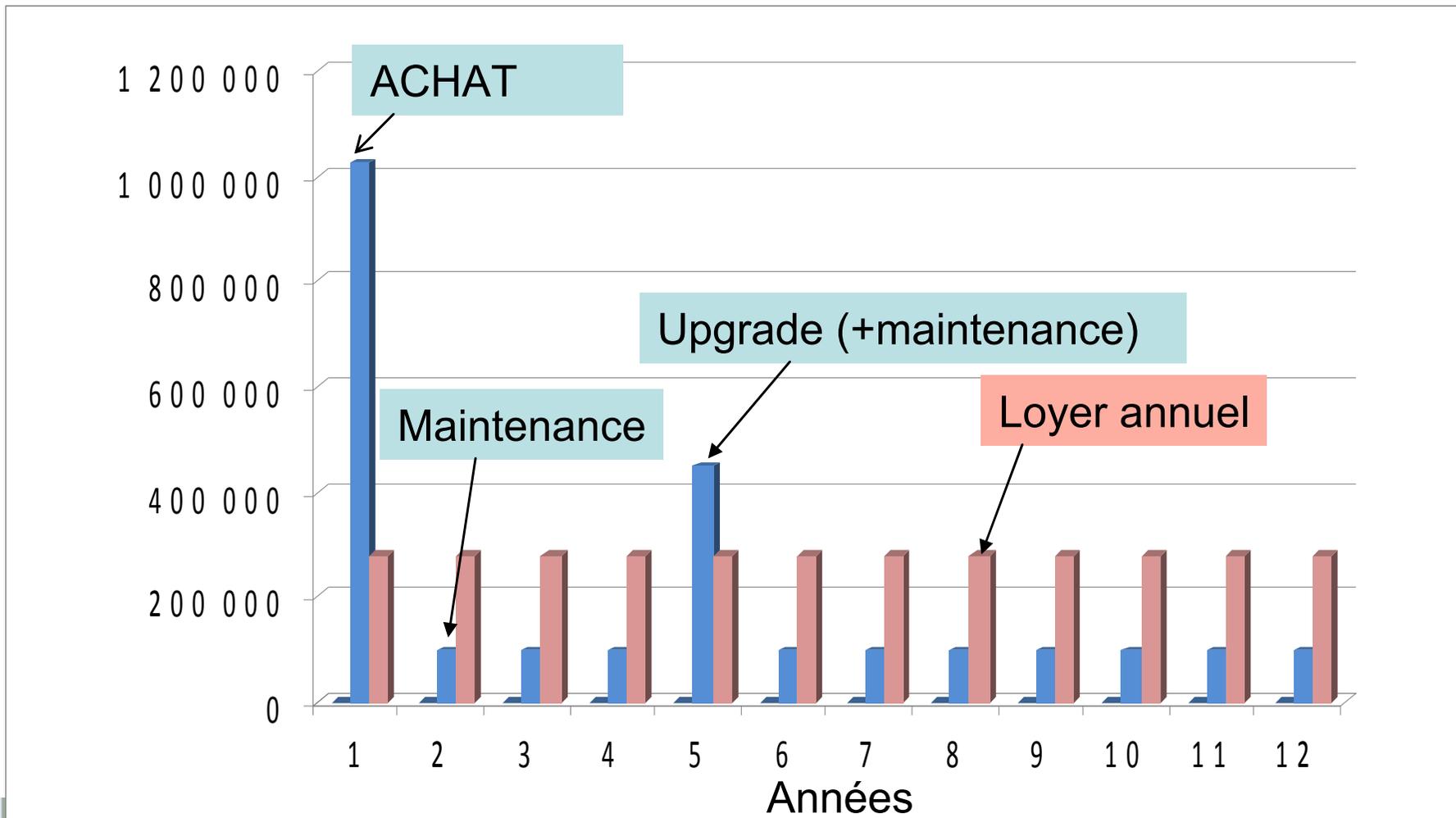
- Contrat sur 5 ans
- Loyer de 277 800 € / an

□ Hypothèses pour les forfaits techniques :

- Activité < 4500 actes / an : 207,18 € 7 premières années puis 154,26 €
- 4500 < Activité < 8000 : 74,16 €
- Activité annuelle > 8000 : 61,81 €



IRM : Dépenses annuelles ACHAT / LOCATION





Alternative à l'achat et IRM

- **Avantage à la location sur les 7 premières années**

- **Si l'activité est supérieure à 7 ans, avantage à l'achat. La location reste plus avantageuse si et seulement si le nombre d'actes externes est supérieur à 3500-3600 actes / an**

- 80% d'activité externe pour un IRM réalisant 4500 actes / an

- 90% d'activité externe pour un IRM réalisant 4000 actes / an

- Ces pourcentages élevés d'activité externe sont plus facilement atteignables dans des sites avec plusieurs IRM et la spécialisation de l'un d'entre eux sur l'externe





Appareil de dialyse chronique

- **Piste d'économies mise en valeur dans le programme PHARE (amélioration de la performance des achats)**

- **Exemple du CHU de Lille :**
 - ❑ **Passation d'un contrat global équipement – maintenance – consommables pour 7 ans (durée réglementaire de renouvellement)**
 - ❑ **Gain de 20%**
 - ❑ **Coût moyen des consommables par séance : de 15,87 € HT à 12,62 € HT**

- **9 centres de dialyse chronique à l'AP-HP**
 - ❑ **94 postes de dialyse**
 - ❑ **De l'ordre de 52 000 séances par an**





Equipements de laboratoire

■ Intérêt de la location de certains équipements de laboratoire dans un contexte de faible visibilité sur l'activité et surtout dans la perspective des restructurations éventuelles

- Si pas possibilité d'attendre la finalisation des projets de restructuration;
- Si le coût des réactifs des machines d'anciennes génération augmentent.

■ Quelques types d'appareils pour lesquels les alternatives à l'achat pourraient être étudiées :

- Equipements peu coûteux par rapport aux dépenses de réactifs :
 - Automates de biochimie
 - Automates d'hématologie
 - Appareils d'analyse des gaz du sang



Les prochaines étapes (1/2)

- **Analyse de l'opportunité des équipements et priorisation en réunion technique équipements : en cours pour 2013:**
 - Phase 1 : analyse de l'opportunité de renouveler ou d'acquérir l'équipement
 - Phase 2 : analyse de la meilleure modalité de financement
 - **L'analyse des modalités de financement est seconde par rapport à celle sur l'opportunité**

- **Mise à disposition des marchés par l'AGEPS :**
 - **Le marché d'IRM notifié en 2012 comprend d'ores et déjà une variante « location »**

- **Dans les cas ciblés lors de la réunion technique équipements, établissement d'un dossier d'instruction sur la pertinence économique de l'alternative à l'achat (analyse DPM-DEFIP-AGEPS)**





Les prochaines étapes (2/2)

Si validation du dossier :

- contractualisation sur un niveau d'activité
- Suivi et d'évaluation

Révision de l'enveloppe d'investissement en équipements (classe 2) en fonction des montants de dépenses transférées en location (classe 6)





Alternatives à l'achat pour les équipements

II. Perspectives Médicales

G.Sebag



Les besoins & les règles du Jeu

- **LE PLAN EQUIPEMENT APHP : UN RETARD...COUTEUX :**
 - Perte de recettes sur les forfaits réduits/amortis (15 IRM à partir de 2014-15)
 - Opportunités d'autofinancement et de soutien à l'activité
 - Soutien à la sécurité des soins, progrès et innovation
 - Gain organisationnel (DMS, HDJ, ex :IRM dédiée urgence CHU Lille)

- **Révision de l'enveloppe d'investissement en équipements (classe 2)
en fonction des montants de dépenses transférées en location (classe 6)
LISSAGE du transfert (annuité de location)**



**Levier à la mise en œuvre des nouvelles autorisations du SROS 4
Besoin +++ en équipements supplémentaires / innovants**





Les besoins & les règles du Jeu : Propositions

□ Règles et mise en œuvre : SOUPLES, RAPIDES, REACTIVES

□ Projets GH-Disciplines

□ Contrat Pluriannuel de Pôle

□ Evaluer les demandes des disciplines (ex Endoscopie, accélérateur RXT, etc)

□ **Anticiper les besoins médicaux croissants en équipements, les pertes en recettes et les gains potentiels**



Ne pas réduire automatiquement la dotation d'investissement
(notoirement faible au regard des besoins),

Mettre les sommes non dépensées (réduction classe 2,
augmentation classe 6, impact recettes)

en réserve pour des urgences/ priorités à venir dans l'année



Groupe de suivi +++